

Dossier d'inscription:

Projet pédagogique

ROI

Contrat d'accueil

Certificat d'entrée en milieu d'accueil

Fiche de renseignements

Liste des maladies entrainant l'exclusion provisoire du milieu d'accueil

Certificat en cas de maladie.

FONCTIONNEMENT

1. Présentation

Le Bébébus se déplace chaque jour dans une commune différente grâce à sa camionnette chargée de matériel de puériculture et d'animation. Le local, mis à disposition par votre commune ou CPAS, est alors aménagé en un lieu d'accueil ponctuel où votre enfant de moins de 3 ans pourra, en toute sécurité, rencontrer de nouveaux copains de jeu et participer à des activités adaptées à son âge, en étant encadré par du personnel qualifié.

Nous vous proposons un accueil d'un jour par semaine. Vous êtes libres de déposer et de venir rechercher votre enfant quand vous le souhaitez excepté pendant le temps de repas et de sieste. Il n'y a donc pas de départ autorisé entre 11h30 et 15h.

Les retours pour la demi-journée se font donc avant 11h30 et entre 15h et 16h pour la journée complète.

2. Horaires et localisation

Nous sommes présents :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
De 9h à 16h	De 9h à 16h	De 9h à 16h	De 9h à 16h
Chaumont-Gistoux	Ramillies	Incourt	Beauvechain
Espace Perez Rue du Village 5 1 ^{er} étage	Salle du Wayaux Rue du Wayaux 7	Espace Corlier Chemin de la carrière aux pavés 16C	Salle de village de Mille Rue Jules Coisman 31A

INSCRIPTION

1. Condition d'accès

Tous les enfants de 1 an à 3 ans sont accueillis au Bébébus, pour autant qu'ils aient acquis la marche et ne fassent plus de sieste le matin.

Une attention particulière sera portée aux enfants présentant un handicap ou de grosses difficultés familiales. L'accueil éventuel de l'enfant se décidera en concertation avec la coordinatrice accueil ONE du secteur et dépendra non seulement de l'accord préalable du médecin pédiatre de l'ONE, mais aussi des conditions minimales pouvant être apportées sur le site (nombre d'encadrants, nombre d'enfants présents, matériel à disposition sur le site, infrastructure de la salle, etc.), afin d'être certains de lui proposer un accompagnement adapté. Pour nous aider dans cette démarche, un suivi individualisé pourra être mis en place en collaboration avec des organismes tels que Caravelles.

2. Réservation

Vous avez inscrit votre enfant de façon régulière au Bébébus selon un horaire préétabli, pas de soucis sa place est réservée pour les dates mentionnées dans le contrat d'accueil. Vous n'avez donc pas besoin d'effectuer d'autres réservations.

Votre enfant n'est pas inscrit de façon régulière au Bébébus et vous souhaitez bénéficier à nouveau, de façon ponctuelle, du service. Vous pouvez prendre contact avec la coordinatrice du Bébébus, Justine Delvaux, au numéro de téléphone **0490/420.920** afin de réserver une place pour un prochain accueil. Ce contact doit avoir été établi au plus tard la veille à 12h en jour ouvrable et avoir reçu la confirmation du milieu d'accueil qu'une place était réservée au nom de l'enfant.

En cas d'annulation, si votre enfant est inscrit de façon régulière, il est indispensable de prévenir suffisamment tôt pour voir les sommes payées reportées à un prochain accueil :

- soit en téléphonant les jours précédents à la coordinatrice du Bébé bus.
- soit en avertissant l'équipe du Bébé Bus le jour même, avant 9h00, sur la messagerie vocale au 0483/597.991. N'hésitez pas à laisser un message, nous ne rappelons pas.

En cas d'absence pour laquelle nous n'avons pas été prévenus au plus tard le jour même, les sommes versées ne seront pas remboursées.

3. Participation financière

Le montant de votre participation financière est fixé selon deux tarifs : 5€ pour une demi-journée (retour de votre enfant avant 11h30) et 8€ pour une journée complète.

Une participation financière de 1€ vous est demandé par moment de familiarisation.

Le paiement s'effectue, auprès de l'accueillante, le matin lorsque vous arrivez au Bébébus. Si votre enfant est inscrit de façon régulière dans notre structure, un mode de paiement par virement peut être envisagé.

Vous avez également la possibilité d'acheter une carte prépayée. En achetant cette carte, vous financez déjà 5 accueils de votre enfant. Cette carte restera dans son carnet afin que les puéricultrices puissent la signer.

Vous pouvez vous la procurer en vous rendant au bureau de la coordinatrice du lundi au jeudi de 8h à 12h.

4. Santé

Lorsque votre enfant est confié au Bébé Bus, vous devez fournir, **lors du premier accueil**, un document de votre médecin spécifiant son état de santé (en annexe) et, le cas échéant, les implications éventuelles sur les aspects collectifs de la santé. Le certificat médical précisera aussi les vaccinations déjà réalisées et l'antipyrétique qui peut être administré à l'enfant en cas de fièvre.

Vous êtes tenus de mettre à la disposition du Bébébus le **carnet ONE** de votre enfant, à des fins de vérification du bon déroulement des vaccinations suivant le schéma préconisé par l'ONE. Nous vous demandons également d'informer le personnel des éventuelles anomalies concernant le comportement ou la santé de votre enfant.

En cas de maladie, vous devrez consulter votre médecin traitant. Un certificat médical sera fourni au BébéBus, précisant si votre enfant peut ou non fréquenter la collectivité. Le cas échéant, le traitement qui doit lui être donné durant l'accueil sera spécifié sur le certificat médical. Par mesure de précaution, nous vous demandons de signaler toute maladie contagieuse déclarée à la maison et de suivre scrupuleusement les obligations légales en la matière. Nous vous fournissons le document « tableau d'éviction » en annexe.

Si votre enfant est présenté à la halte accueil avec une température supérieure à 38° ou les symptômes d'une maladie telle que : éruption cutanée, vomissement, diarrhée, impétigo, conjonctivite ou des poux (cette énumération est non exhaustive), il sera refusé sauf s'il présente un certificat médical de non-contagion.

Aucun médicament ni traitement ne seront administrés à la halte accueil sans avis médical écrit, à l'exception du paracétamol en cas de fièvre.

En cas de maladie ou d'accident sur le lieu d'accueil, le personnel prend contact directement avec l'un des parents pour s'accorder sur les démarches à entreprendre. Si les parents ne sont pas joignables, le médecin traitant sera prioritairement appelé ou l'enfant sera amené en ambulance à la Clinique Saint Pierre à Ottignies. Les frais engagés restent à la charge des parents.

5. Assurances

Le Bébébus prend toutes les assurances requises en matière de fonctionnement et d'infrastructure. Il est demandé aux parents qui ne l'auraient pas déjà fait, de souscrire une assurance en responsabilité civile familiale.

DÉROULEMENT DE LA FAMILIARISATION ET RITUEL D'ACCUEIL

1. Familiarisation

La familiarisation est une période permettant à chacun d'apprendre à se connaître. Votre enfant apprivoisera progressivement le milieu d'accueil et construira des repères qui le sécuriseront. Les accueillantes apprendront à connaître votre enfant, ses habitudes, son rythme, le déroulement de sa journée,...

La familiarisation se déroulera en matinée et est construite comme ceci :

- Une période d'une heure est prévue durant laquelle vous serez présent sur le lieu d'accueil avec votre enfant et les accueillantes. Cette première étape se déroule le jour de l'inscription de 9h30 à 10h30.
- Une nouvelle période d'une heure est prévue en votre présence de 9h30 à 10h30.
- Une période de deux heures est ensuite planifiée. Vous êtes absent du milieu d'accueil et l'enfant reste avec les puéricultrices de 9h30 à 11h. Vous reviendrez pendant 1/2h pour donner le repas à votre enfant jusque 11h30.
- Une nouvelle période de deux heures est organisée selon le même schéma. Cette fois, la puéricultrice de référence de votre enfant lui donnera son repas.
- ½ journée est planifiée de 9h à 12h. Votre enfant sera seul avec les puéricultrices.
- Une journée complète peut alors être envisagée.

Ceci n'est pas un horaire strict, la familiarisation peut être allongée en fonction des réactions de votre enfant.

2. Le rituel d'accueil

Le moment de la séparation du matin est un moment délicat, c'est pourquoi il est important de prendre le temps nécessaire tant de votre côté que de celui des accueillantes, afin de rendre ce moment plus facile et que le reste de la journée se passe au mieux.

Pour aider votre enfant à s'intégrer :

- Complétez le plus précisément possible son dossier
- Respectez la période de familiarisation prévue à l'inscription
- Le jour même, prévenez-le de son arrivée à la halte accueil
- Posez toutes les questions que vous désirez, parlez de votre enfant, de ses habitudes, de son caractère et de son rythme
- Intéressez-vous à ses activités
- N'hésitez pas à apporter vos suggestions, elles seront les bienvenues
- Parlez-lui de votre retour et surtout n'oubliez jamais de prévenir votre enfant de votre départ, si petit soit-il, il comprend.

A l'arrivée dans le milieu d'accueil, votre enfant et vous irez déposer son sac dans le bac prévu à cet effet. Celui-ci contiendra :

- Son doudou et/ou sa tétine ;
- Un récipient avec lequel l'enfant peut boire (biberon, gobelet avec bec en canard, gobelet, ...);
- Des chaussons
- Des langes et des lingettes en suffisance pour la journée;
- La crème pour le change ;
- Des vêtements de rechange (du body aux chaussettes);
- Un sac plastique pour les éventuels vêtements sales ;
- Le carnet de communication de l'enfant ;
- Son carnet de santé
- Son repas de midi ;
- Des éventuelles collations ;
- Des bavoirs ;
- Une couverture ou un sac de couchage;
- Des mouchoirs ;
- De la crème solaire ;
- Un antipyrétique ; (médicament contre la fièvre)
- Des photos des proches de votre enfant. Celles-ci permettront de créer la fiche doudou lors de la première séance de familiarisation.
- Sérum physiologique

Le tout marqué à son nom

Votre enfant est alors invité à rejoindre ses copains dans l'espace jeu.

Ensuite, indiquez à la personne chargée de l'accueil :

- Les informations éventuelles concernant votre enfant (changement dans la vie familiale, problèmes de santé, mauvaise nuit, ...)
- L'identité de la personne qui viendra rechercher l'enfant. Si celle-ci n'est pas reprise dans la liste du dossier d'inscription, elle devra présenter une pièce d'identité correspondant au nom cité préalablement.
- La durée approximative de l'accueil
- C'est à ce moment que vous pouvez effectuer la réservation et le paiement pour le(s) accueil(s) ultérieur(s).

JOURNÉE TYPE ET ACTIVITÉS

1. Journée type

9h00-11h00	Jeux libres, éveil sensoriel, activités psychomotrices	
11h30	Retour pour les demi-journées	
11h00-11h30	Repas	
11h30 – 12h00	Change puis mise au lit	
12h00-15h	Sieste	
15h-16h	Goûter, jeux libres et retour	

2. Les activités

Le Bébé Bus privilégie les activités libres et spontanées où l'initiative est laissée à l'enfant. Divers espaces de jeux sont aménagés afin de répondre aux besoins de découverte du moment de l'enfant. Les accueillantes sont présentes au milieu du groupe, à la hauteur des enfants. Elles veillent à leur sécurité, restent disponibles et interviennent selon la demande.

Les accueillantes proposent également des activités de groupe en fonction de l'intérêt de l'enfant, de son niveau de développement, et où chacun est libre d'y participer ou non. Elles veillent à varier les activités. Cela peut être de la psychomotricité, de la peinture, des bricolages, de l'éveil musical, des histoires....

Nous sommes attentifs à respecter le rythme de chaque enfant. C'est pourquoi, pour chaque activité proposée, l'enfant est libre d'y participer ou non.

3. Le repas

Le Bébé Bus ne prépare et ne fournit pas les repas. Les parents apportent le repas de midi de leurs enfants, tartines ou repas chaud. Celui-ci doit être adapté à l'âge de l'enfant, prêt à être donné et placé dans le contenant pouvant être chauffé au four à micro-ondes. Nous disposons d'un frigo afin de conserver les aliments au frais.

Le BébéBus n'est pas tenu de mettre en place une traçabilité des repas que vous amenez. Vous êtes donc responsables de la sécurité des repas apportés (fraîcheur, mode de préparation...) tandis que BébéBus n'est responsable que des étapes du processus à partir de la réception des repas (conservation à froid, réchauffement...).

En cas de régime particulier, il est nécessaire de transmettre au milieu d'accueil une prescription médicale.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur les recommandations suivantes, qui n'ont d'autre but que d'assurer, dans une optique de promotion de la santé, les conditions de sécurité alimentaire au bénéfice de votre enfant.

- Les aliments de régime fabriqués par l'industrie agroalimentaire seront transportés dans leur **emballage d'origine fermé**.
- Les repas cuisinés à la maison par les parents seront placés au réfrigérateur ou au congélateur dans un délai qui n'excède pas 20 minutes après la fin de la cuisson. Ils seront conditionnés dans des boîtes alimentaires ou dans des sachets de congélation et conservés au frigo à 4°C pendant une durée maximale de 24h. Les repas congelés seront sortis du congélateur juste avant leur transport.
- Les aliments réfrigérés et congelés seront transportés vers le milieu d'accueil dans un bac isotherme avec glaçons réfrigérants de manière à ne pas interrompre la chaîne du froid.
 Dès l'arrivée dans le milieu d'accueil ils seront placés au réfrigérateur.
- Pour éviter toute confusion de régime entre enfants et pour permettre aux puéricultrices d'expliquer aux enfants ce qu'elles leur donnent à manger, il est important d'indiquer clairement sur une étiquette le nom de l'enfant, la composition du repas et la date de fabrication.

4. La sieste

Pour la sieste, nous disposons de lits parapluie pour les petits enfants et de lits types « lits de camp » pour les plus grands. Votre enfant retrouvera son lit de semaines en semaines.

Pour respecter la quiétude du repos, nous n'autorisons aucune arrivée ni aucun départ entre 11h30 et 15h.

5. Le goûter

Au lever de la sieste, nous proposerons une collation aux enfants. Celle-ci comprendra, comme le préconise l'ONE, un fruit ou un légume, un féculent et de l'eau et variera en fonction des saisons tout en respectant l'équilibre alimentaire de l'enfant. Cette collation est comprise dans le prix de votre participation financière.

Si vous souhaitez apporter une collation de la maison, nous vous demandons que celle-ci soit la plus proche de celle que nous proposons. La collation prévue sur le milieu d'accueil vous sera communiquée.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et surtout à nous avertir si votre enfant ne peut manger certains aliments suite à des allergies.

6. Le retour

Les départs pour la mi-journée se font à l'heure que vous souhaitez, **avant 11h30** afin que les accueillantes soient pleinement disponibles pour donner les repas aux enfants restant la journée entière.

Pour les journées complètes, les départs se font entre 15h et 16h.

Nous vous demandons de respecter les horaires de départ. En effet pour la demi-journée, les allers et retours ne permettent pas aux accueillantes d'être pleinement disponibles pour donner les repas aux enfants. En ce qui concerne la sieste, ils perturberont vite les enfants lors de ce moment de repos. Les horaires sont également à respecter pour la journée complète, de manière à ce que les puéricultrices disposent du temps nécessaire pour ranger leur matériel et libérer la salle dans les délais impartis.

Le moment de départ, en fin d'accueil, est un moment privilégié entre les accueillantes et les parents. En effet, il permet d'échanger, à partir de nos observations, sur les vécus de l'enfant par rapport au milieu de vie et de répondre à vos interrogations.

Ces observations et moments clés de la journée de votre enfant seront également relatés dans son carnet de communication, que nous vous fournirons.

Celui-ci reprendra notamment les informations concernant le déroulement de la journée d'accueil pour votre enfant, mais aussi des informations diverses concernant notre organisation. Ce carnet constitue un lien entre vous et l'équipe de professionnels, vous pourrez y indiquer :

- les informations éventuelles concernant votre enfant (changement dans la vie familiale, problème de santé, mauvaise nuit...)
- l'identité de la personne qui viendra rechercher l'enfant. Si celle-ci n'est pas reprise dans la liste du dossier d'inscription, elle devra présenter une pièce d'identité correspondant au nom cité préalablement.
- la durée approximative de l'accueil
- la réservation pour l'(les) accueil(s) ultérieur(s)
- ...

7. Fermeture

Nous prévoyons une période de fermeture pendant les vacances d'été et durant la période des fêtes de fin d'année. Plus de précisions vous seront communiquées en temps voulu.